



Association pour
la sauvegarde
du patrimoine
culturel de
Thorame-Haute

Lettre d'information

Mai 2012

www.patrimoine-culturel-thorame-haute.sitew.com

Le Président, le Conseil d'administration,

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Cette lettre vous parvient avec un peu de retard car nous avons du traiter plusieurs affaires rapidement. Le printemps est là et les projets ne manquent pas. C'est l'occasion de faire le point sur nos activités en attendant de nous retrouver cet été. Voici donc quelques nouvelles.

Actualité de l'association



▪ Opération archéologique au vieux moulin d'Ondres

Dans la semaine du 23 avril, Julie Emeric étudiante en archéologie qui collabore souvent avec l'association a effectué un diagnostic archéologique au vieux moulin à farine du hameau situé dans la petite vallée du Riou d'Ondres (lieu-dit Les Ribes et Serre) avec l'autorisation de la commune propriétaire des lieux. En effet, les structures hydrauliques constituent l'objet de son Master. Nous nous étions déjà intéressés à ce moulin il y a quelques années (prise de mesure et de photographies). Le travail consistait, cette fois, à dégager la structure

des gravats (couche d'humus et niveau d'effondrement) de façon à réaliser le relevé architectural précis du bâti afin de comprendre la chronologie de construction et les techniques employées.

Ce moulin pourrait être ancien (peut être antérieur au XVIIe siècle bien qu'une date sculptée indique la fin du XVIIIe siècle). Une étude approfondie serait nécessaire sur ce point. Malgré la disparition de la toiture, les murs ont relativement peu souffert et la voûte d'amenée d'eau est toujours en place avec sa meule dormante. Nous ignorons s'il existe des documents historiques sur ce moulin. Les canaux d'amenée et de sortie sont également toujours visibles.

Le site et son environnement se prêteraient



idéalement à un travail de mise en valeur pour en faire un lieu de promenade, mais c'est un autre propos.

Merci aux bénévoles qui se sont joints à Julie pour l'épauler, bravant même la neige les premiers jours.

A cette occasion, nous avons aussi rencontré Georges Lemaire du DRASSM venu prêter main-forte pour effectuer le relevé topographique, et qui connaissait déjà Thorame pour avoir dressé en 1986 le plan sommaire des vestiges découverts lors du creusement de la baignoire à moutons de N.D. du Serret (à l'époque pour la DRAC).

▪ **Notre-Dame du Serret : préoccupation quant à l'état de la parcelle de terrain**

Lors de nos dernières visites à N.D. du Serret, nous avons constaté de nombreuses dégradations de la parcelle (terrassement au niveau de la butte : "coups" répétés de tracteur ou autre engin dans la butte en limite de propriété), là où on trouve aussi de nombreuses sépultures. De plus le terrain est régulièrement occupé sans autorisation par un cheval et avec la pose d'une clôture électrifiée. Cette situation est devenue inacceptable. A cela s'ajoute l'arrachage de la borne du cadastre (du moins celle qui était encore visible). Nous assistons en réalité à une véritable dépossession progressive de notre location. Le propriétaire voisin responsable de cette situation a fait l'objet d'une sévère mise en garde qui sera sans doute efficace. Nous avons agi ainsi au regard de notre responsabilité légale mais aussi morale sur ce site dont nous avons la charge, ainsi que par respect pour le travail accompli par les bénévoles. La commune doit également se saisir du problème en qualité de propriétaire de la parcelle. Rappelons que l'association est locataire du bâtiment et du terrain attenant dans sa totalité (soit 1332 m²) depuis 1994 en vertu d'un bail passé devant notaire, pour une durée de 99 ans et dans un but de valorisation.

L'association étant membre de la Fédération Patrimoine-Environnement (www.associations-patrimoine.org), nous pouvons aussi bénéficier de ses conseils en la matière.



Etat de la butte en limite de propriété (05/04/2012).



La parcelle clôturée et occupée par un cheval (même date).

L'affichette sur la porte a été remplacée et nous étudions la pose d'un panneau d'information "en dur" sur la partie du terrain aménagée par l'association il y a quelques années (table et banc en contrebas du bâtiment).

Nous tenons à cette occasion à renouveler nos remerciements aux bénévoles qui ont œuvré sur le site et en particulier Charly Grac.

▪ **Chemin du patrimoine**

Le projet suit son cours avec le repérage des points d'intérêt dans le village et la rédaction des premières fiches qui pourront être reprises sur les panneaux. Il nous faut encore discuter de tout cela avec la Municipalité. La prochaine assemblée générale permettra sans doute de présenter quelques éléments plus précis avec des visuels (réalisés bénévolement par un jeune graphiste).

▪ Deux mots sur le projet muséographique porté par le Pays A3V

Le projet a été baptisé *Alta cultura*, sous-titre : *Découverte des savoir-faire et des métiers*. Une agence de communication a été consultée pour ce titre et plus largement pour la mise en place de la communication. Nous ne sommes toutefois peu informés de l'avancée du projet, c'est regrettable dans la mesure où nous sommes les premiers concernés en tant qu'association dédiée au patrimoine. Nous avons toute la légitimité pour intervenir dans la préparation des contenus historiques avec nos connaissances accumulées depuis plus de 20 ans. Il semblerait que plusieurs sites (ou points d'intérêt) soient étudiés pour les deux Thorame. Nos projets de valorisation du patrimoine tel que la création d'un chemin du patrimoine nécessiteraient un minimum de travail de coordination et d'échange. Le Pays est régulièrement informé de nos activités et de nos projets. Pour en savoir un peu plus on peut consulter le blog du projet : <http://museoa3v.wordpress.com>.

▪ Numérisation d'une grande partie des documents anciens de l'association

Cette opération permettra à l'avenir de faciliter leur étude et leur diffusion. La mise en place d'un travail de recherche serait souhaitable sur certains aspects historiques (archives de la famille Boyer notamment) car ces documents apparaissent d'une grande richesse.

▪ Editions de l'association

Rappel. Deux ouvrages sont toujours disponibles :

- *Thorame-haute, au quartier de la Fleur, la gare des Chemins de fer de Provence et la chapelle N.D. de la Fleur*, 16 pages : livret synthétique sur les principaux éléments historiques du chemin de fer et la chapelle de N.D. de la Fleur. Vendu 5€.
- *Notre-Dame de la Fleur, sa légende, sa statue, ses pèlerinages*, mémoire de 102 pages réalisé par Félix Jaume il y a quelques années grâce à son travail de recherche ; toute l'histoire connue de la chapelle y est dévoilée. Vendu 10€.

Au total nous avons écoulé une quarantaine d'ouvrages vendus quasiment à prix coûtant (frais de port inclus). Bon de commande et renseignements par mail, téléphone ou courrier.

Gestion de l'association

▪ Une démarche d'accompagnement et de conseil pour l'association

Suite à la rencontre des associations culturelles du Pays A3V organisée en 2011 par l'association Art et culture Fabri de Peiresc, nous avons découvert les services et supports offerts pour les associations du département. Afin de renforcer notre action et notre reconnaissance, nous avons notamment rencontré en avril une représentante d'une structure au service des associations. Celle-ci est déjà en contact avec plusieurs associations locales et propose ses conseils gratuitement. Ce premier rendez-vous nous a permis de faire le point rapidement sur nos projets et la façon dont on les mène, mais aussi d'aborder la gestion de l'association. Dans un second temps, on nous a proposé de rejoindre le Réseau local d'accompagnement de l'économie sociale et solidaire 04 (RLA 04), il s'agit d'un dispositif initié par le Conseil régional en 2005 qui réunit les principaux acteurs du milieu associatif. En tant que responsable de l'association confrontée à de multiples enjeux, j'ai souhaité la doter de ce soutien qui me paraît nécessaire à bien des égards. Ce service engage surtout les dirigeants dans leurs démarches personnelles pour suivre les recommandations ou assister à des rencontres ou des formations. Nous y reviendrons si nécessaire.

Pour en savoir plus : sport-objectif-plus-04.org (ne pas se fier au nom) et www.rla04.org.

▪ Changement de banque

Suite aux changements intervenus au sein du Conseil d'administration en 2011, nous avons engagé avec l'ancien président des démarches auprès de la Banque postale pour nous mettre en conformité. L'Agence postale de Thorame n'étant plus compétente en matière financière, nous nous sommes adressés à d'autres bureaux dits "de plein exercice". Cette opération pourtant banale a révélé des difficultés et des

dysfonctionnements à répétition. Après plusieurs mois d'attente, nous avons décidé avec le Trésorier qui a aussi le pouvoir, de changer de banque. Nous nous sommes tournés vers le Crédit mutuel, banque réputée pour sa clientèle associative (avec un compte courant et un livret associatif équivalent au livret A).

En cette période électorale, comment ne pas se rappeler que les services publics de proximité font aussi partie de notre patrimoine local ? A Thorame, le premier bureau de poste ouvert est un "bureau de distribution" le 1er décembre 1846 (numéro d'oblitération "petit chiffre" utilisé jusqu'en 1862 : 3358, puis "gros chiffre" : 3951). Le 1er janvier 1874, il devient "bureau de direction de 5e classe". Il semblerait que le tout premier bureau se trouvait dans la rue Saint-Pierre à côté de l'actuelle salle des fêtes où l'on voit encore une marque correspondant à l'emplacement supposé de la boîte aux lettres.

▪ Adhésions et nouveaux adhérents

L'association compte une cinquantaine d'adhérents. Rappel pour les retardataires, vous pouvez faire parvenir votre règlement par chèque (ou virement sur simple demande par mail ou téléphone).

Nous comptons cette année six nouveaux adhérents issus du village, de la commune mais aussi de l'extérieur. Parmi eux, on trouve une association et plusieurs représentants d'associations de la commune. Il convient de réfléchir à créer un espace de discussion informel avec eux. Rappelons que dès 2002, l'association a été à l'initiative d'une volonté de fédération des associations du patrimoine de la vallée. Malgré d'autres tentatives plus récentes, ce modèle n'a pas abouti et n'est plus d'actualité aujourd'hui sous cette forme.

▪ Assemblée générale 2012

Nous proposons d'organiser la prochaine assemblée générale, le mardi 14 août à 20h30. La confirmation de la date se fera par la convocation habituelle. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions pour le choix de la date et de l'horaire.

▪ Appel aux bénévoles

Toutes les bonnes volontés et toutes les compétences techniques, manuelles ou administratives sont les bienvenues pour aider les bénévoles qui font vivre l'association.

Lors de la prochaine assemblée générale, il serait souhaitable également que des personnes se manifestent pour compléter le Conseil d'administration afin de faciliter la gestion courante de l'association. Merci d'avance pour vos candidatures.

Cette lettre d'information est diffusée sous forme papier (pour 1/3) et sous forme électronique (2/3) auprès de 120 contacts. Afin de réduire les frais de l'association et limiter l'utilisation de papier, vous pouvez choisir de la recevoir par mail, merci d'écrire à apspth@gmail.com.

Remerciements

L'association tient à remercier la Municipalité de Thorame-Haute pour le versement d'une subvention de 200€, ainsi qu'Aline Sarti et Bernard Vautrin pour la numérisation d'une grande partie des documents anciens conservés par l'association.

Dans l'attente de nos prochains rendez-vous estivaux, je reste disponible pour répondre à toutes les questions.

Paul Giraud,

Amitiés associatives.

